

DEUX ACTIONS COORDONNÉES PAR LA FEEL

1) Au rond point des anglais, manifestation commune Eure, Eure-et-Loir pour la défense de nos RN communes 154 et 12

Après plusieurs réunions à Saint André de l'Eure et à Evreux pour constituer un collectif interdépartemental Elus et associations, la première manifestation du collectif s'est déroulée au rond-point des anglais sur la RN 12 dans le département de l'Eure.

Nous avons diffusé près de 3000 tracts informant les usagers de cette possible privatisation de nos biens communs. Nous étions près d'une centaine au plus fort de la diffusion sur les 4 accès au rond-point des Anglais. De nombreux élus de l'Eure étaient là et quelques élus d'Eure-et-Loir. La présence de toutes et tous renforce notre légitimité à défendre nos biens communs.

La presse a bien couvert (Radio Intensité, France 3, L'Echo républicain, Paris Normandie),

- et un très bon reportage de nos Amis de l'ASCVEG de Garnay (28) sur : <https://www.facebook.com/notes/ascveg/pas-question-de-payer-entre-evreux-et-nonancourt/1658850294152600/>

Dans l'ensemble bon accueil voir très bon (quelques grognons évidemment).

2) Rassemblement devant l'hôtel de l'agglomération d'Evreux Porte de Normandie

Le déploiement de notre banderole « Non à la privatisation des RN 154 et RN 12 » a permis d'engager des contacts avec les passants et grâce à la présence d'une conseillère départementale de l'Eure, une délégation a pu être reçue par une vice-présidente de la communauté d'agglomération accompagnée du directeur technique « transports et mobilité ». Nous y avons commenté la lettre destinée au président de la communauté d'agglomération M. Guy Lefrand que la FEEL avait déjà rencontré lorsqu'il était candidat suppléant de M. Bruno Lemaire.

NOS ASSOCIATIONS AGISSENT, PROPOSENT

A) Confédération Paysanne Eure et Loir Orientations pour une PAAC 2020

Dans «*Demain Paysan*» trimestriel de la Confédération Paysanne du Cher, d'Eure-et-Loir, de Touraine, du Loir-et-Cher et du Loir, du 1^{er} trimestre 2018, les 5 antennes syndicales publient un dossier «*Quelle PAC pour l'avenir de nos territoires ?*» de 4 pages. Extraits.

Le constat :

■ La PAC élimine les paysans. Depuis sa création, le nombre de paysans chute inexorablement et les crises se succèdent. La PAC soutient en effet l'agrandissement et la spécialisation des fermes par des aides inégalitaires à la surface. Or nous avons besoin de paysans nombreux sur l'ensemble du territoire avec des productions diversifiées pour répondre à la demande d'une alimentation de qualité.

■ La PAC oriente l'agriculture vers la production d'aliments standardisés de qualité basique, à bas prix et en quantité pour fournir le marché mondial. L'alimentation issue de cette agriculture tournée vers l'exportation a une responsabilité dans l'augmentation des maladies (obésité, diabète, tumeurs, maladies cardiovasculaires et autres affections de longue durée) et entraîne de graves déséquilibres dans les pays du sud.

■ La PAC, en exacerbant la compétition entre agriculteurs européens, encourage la dégradation des conditions de travail en agriculture et de ses formes d'emploi. L'exploitation massive des travailleurs saisonniers-migrants est de mettre en parallèle avec la mise à mal des agricultures dans les pays d'origine de populations migrantes. Ces derniers sont souvent obligés de vendre leur force de travail pour subvenir à leurs besoins premiers.

Propositions pour une PAAC 2020 :

Pour la confédération paysanne, 2020 doit être l'heure d'une **Politique Agricole et Alimentaire Commune** (PAAC) réellement au service des paysan.ne.s, des citoyen.ne.s et des territoires ! il s'agit de produire une alimentation de qualité accessible à tous, de permettre le maintien et l'installation de nombreux paysans, une rémunération juste du travail de ces derniers et d'initier la transition des systèmes agricoles vers l'agriculture paysanne, résiliente économiquement et face au dérèglement climatique.

Les outils

✚ Une vraie politique de souveraineté alimentaire : fin de la privatisation de la politique alimentaire qui a été abandonnée au marché, donc à l'industrie, mise en place d'instances de décisions démocratiques dotées de budgets autonomes, associant les citoyens.

✚ Des aides spécifiques prenant en compte l'emploi et les fonctions sociales, sociétales et environnementales de l'agriculture (aides vers les zones défavorisées et pour favoriser l'installation, la transmission, soutenir les petites fermes, des contrats de transition vers l'agriculture paysanne.

✚ Un revenu assuré par des prix justes et stables : maîtrise et répartition des volumes de production, taxes à l'importation des productions qui concurrencent les productions européennes.

✚ Création de 2 fonds de soutien : un pour l'intervention ponctuelle en situation de crise et un pour soutien à la restauration collective (approvisionnement en produits de qualité).

A VOS AGENDAS

1) Saint Prest Environnement

Samedi 21 juillet à partir de 14h 30 Concours de pétanque. A Saint Prest. Venez nombreux. La recette servira à couvrir les frais juridiques liés au projet d'autoroute A 154.

2) Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN),

Le salon 2018

Le thème de la 12^{ème} édition, les 29 et 30 septembre à Cherisy, sera **l'agriculture en transition** et notamment **l'agriculture urbaine** qui se développe de plus en plus dans beaucoup de villes, signe que les temps sont en train de changer et c'est tant mieux. Le salon ouvrira le dimanche matin à 10 h à la demande de certains exposants. L'AVERN voudrait limiter le nombre d'exposants pour faciliter l'installation et choisir le plus possible de nouveaux exposants pour renouveler l'offre. L'association a besoin de l'aide de bonnes volontés, se faire connaître 02 37 46 71 97. fraule@wanadoo.fr.

B) Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir d'Eure & Loir

Les prix du bio restent trop élevés

Enquête parue dans le Consommateur d'Eure-et-Loir n° 141, septembre 2017

Que ce soit dans les enseignes spécialisées ou en grandes surfaces, le nombre de produits bio proposés ne cesse d'augmenter. Mais les prix restent trop élevés. Les ventes se développent et les enseignes spécialisées en sont les principales bénéficiaires. mais les grandes surfaces classiques, qui touchent davantage les acheteurs occasionnels de bio, ne sont pas en reste.

Du 18/3//2016 au 2/2/2017, les bénévoles de l'UFC Que Choisir ont enquêté anonymement dans 713 magasins spécialisés bio en France. Le relevé du panier conventionnel et bio en grandes surfaces a été réalisé sur les drives des enseignes. Au total 1 518 magasins ont été enquêtés et 39 500 prix relevés. En Eure-et-Loir, seuls 4 magasins bio sont présents et, étant donné leur distribution géographique, ne se font pas concurrence. l'augmentation de l'offre devrait normalement infléchir les prix, mais nos relevés montrent une réalité toute autre. Ainsi pour un panier de 30 produits (fruits et légumes, viandes, épicerie, boissons...) nous constatons un surcoût de 70 à 118% des produits bio par rapport à leur équivalent non bio. Et l'écart c'est creusé depuis nos derniers relevés en 2009.

Pour suivre l'actualité de nos associations

- Association de défense et de Sauvegarde du Cadre de Vie et de l'Environnement à Gamay (ASVEG) <http://nonalautorute.over-blog.com/> www.facebook.com/ASVEG
- Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN), www.avern.fr www.facebook.com/AVERN28
- Blaise Vallée Durable (BVD), www.facebook.com/le16cafeflaise/
- Confédération Paysanne Eure et Loir, Confpays28@gmail.com
- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports région Centre FNAUT fnaut.regioncentre@sfr.fr
- La Presle lapresle@orange.fr
- Saint Prest Environnement www.stprest-environnement.org
- Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir d'Eure & Loir (UFC Que Choisir 28), www.eureetloir.ufcquechoisir.fr + [page facebook](#)
- VivAvre . latour.architecte@wanadoo.fr

Des différences très importantes Notre enquête montre que dans leur ensemble, les produits bio des magasins spécialisés sont, en moyenne 28% plus chers que ceux de la grande distribution. Mais il y a une exception, qui concerne les produits bio les plus consommés : les fruits et légumes, pour lesquels le panier est 25% moins cher en magasin bio qu'au rayon bio d'un supermarché traditionnel. En effet la grande distribution ne renonce pas à ses marges ! Sur certains produits d'épicerie, en revanche, le surcoût du bio des magasins spécialisés par rapport à la grande distribution peut être énorme, allant du simple au double. Cela peut paraître difficile à comprendre pour des produits plus que ressemblants. Explication : les enseignes spécialisées refusent de proposer des marques existant en grandes surfaces de peur d'être accusées de vendre du bio industriel. Quitte à proposer parfois des recettes identiques sous deux packagings différents.

Certes, produire vert coûte plus cher. Ayant un rendement moindre (jusqu'à 50% inférieur au conventionnel dans les grandes céréales), l'agriculture biologique demande plus de main d'œuvre et d'espace pour une production égale. De plus, ce mode de production offre souvent une rémunération plus décente aux producteurs. Mais cela n'explique pas une telle différence de coût pour le consommateur. La question des marges des distributeurs mérite d'être posée.

✓ Coût moyen du même panier en hyper / supermarché et en magasin bio : - conventionnel 74 €, Bio en hyper / supermarché 126 € et Bio en magasin bio 161 €.

✓ Coût moyen du même panier fruits et légumes en hyper / supermarché et en magasin bio : - conventionnel 15€, Bio en hyper / supermarché 40 € et Bio en magasin bio 30 €.

Plus chers sur le panier complet, les magasins bio font toutefois mieux sur le poste fruits et légumes

Fracture sociale dans l'assiette Un surcoût d'autant plus regrettable qu'il place le bio hors de portée d'une large frange de la population. S'il décolle économiquement, le secteur du bio ne semble, hélas, pas prêt à se mettre à la portée de toutes les bourses.

Disponibilité en magasin Face aux grandes surfaces classiques, les magasins spécialisés l'emportent concernant la disponibilité des produits bio. Sur une liste de 30 produits que nous avons recherchés dans 713 magasins bio et 805 grandes surfaces, elles allaient de 56% (Biomonde) à 87% (NaturéoO) en enseignes spécialisées, contre à peine 41% (Intermarché) à 59% (monoprix) en hypers et supermarchés.

Bilan économique du Bio Parallèlement à la production de biens agricoles, l'agriculture génère des externalités, c'est-à-dire des coûts négatifs (coûts sociaux) ou positifs (bénéfiques). Parmi les externalités positives du bio, il y a notamment la moindre pollution de l'eau par les pesticides et les nitrates. Cela générerait de 20 à 46 € d'économies à l'Hectare en zone de grandes cultures (grâce à la baisse des coûts liés au traitement de l'eau en particulier). Autre aspect positif du bio pour l'économie, la création d'emplois du fait de besoin accru en main d'œuvre.

Florence Lamarche

| Ville | Enseigne | Adresse | Prix du panier | Panier de fruits et légumes | Panier hors fruits et légumes |
|------------------|-----------------------------|----------------------------|----------------|-----------------------------|-------------------------------|
| CHARTRES | Naturéo | CC les 3 ponts Rue du Gord | 164 € | Très cher | Modéré |
| DREUX | Le Carré bio (indépendant) | 12ter Rue Henri Potez | 167 € | Cher | Modéré |
| VERNOUILLET | Biomonde | 36 route de Chartres | 175 € | Très bon marché | Cher |
| NOGENT-LE-ROTHOU | Affinités Bio (indépendant) | 45 rue de Viennes | 179 € | Modéré | Cher |

Les associations membres de la FEEL : Association de défense et de Sauvegarde du Cadre de Vie et de l'Environnement à Gamay (ASVEG), Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN), Blaise Vallée Durable (BVD), Confédération Paysanne Eure et Loir, Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports région Centre FNAUT La Presle des 4 vallées, Pour la Qualité de Vie Collective dans les communes de Moutiers, Prasville et environs (PQVCMP), Saint Prest Gasville Oisème Environnement, Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir d'Eure & Loir (UFC Que Choisir 28), VivAvre .